

# Le CESE poursuit son engagement en faveur des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes

## Déclaration du groupe Entreprises

En matière d'égalité entre les femmes et les hommes, depuis vingt ans, des progrès ont été accomplis.

Les pouvoirs publics se sont mobilisés : plans interministériels, lois, campagnes de sensibilisation, déclinés sur l'ensemble du territoire. Relevons aussi le dynamisme d'un nombre croissant de réseaux et d'associations démontrant qu'il existe bel et bien, parmi nos concitoyens, une prise de conscience sur le besoin d'une participation équilibrée des femmes et des hommes dans tous les champs sociétaux.

Les organisations que nous représentons se sont elles aussi mobilisées : associations d'aide à l'entrepreneuriat en général ou des femmes en particulier (comme 100 000 entrepreneurs, ou encore le réseau EAF, le réseau FCE), multiples actions des chambres consulaires et des organisations professionnelles représentant l'ensemble des entrepreneurs Femmes et hommes dans toute leur diversité.

Accroître la part des femmes dans l'entrepreneuriat et atteindre l'égalité et la parité, sont des enjeux politiques, sociétaux et économiques. Les femmes qui entreprennent et travaillent sont confrontées à de nombreux freins : poids important des stéréotypes qui s'ancre dans l'histoire et qui a rendu la contribution des femmes à l'économie longtemps invisible, malgré leurs actions réelles ; représentations genrées associées aux métiers et qui influencent les choix d'orientation des jeunes ; comportements sexistes, poids des contraintes de la vie privée impactant la vie professionnelle et publique etc.

Ces freins sont réels, et le groupe Entreprises souligne que les évolutions et les voies de progrès souhaitées en matière d'égalité professionnelle et de parité impliquent des actions volontaristes qui doivent être déployées de façon réaliste.

Le CESE rappelle aujourd'hui son attachement à ces enjeux, ainsi que la poursuite de son engagement en faveur des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes. Le groupe Entreprises remercie la Délégation aux Droits des femmes et à l'Égalité pour ses travaux, et a voté cette résolution.